COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

DE2026_1510_04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 24
Pouvoirs : 5
Votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

Le vingt octobre deux mille vingt-six, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.
Date de convocation :

PRESENTS :
BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) FOREST Jean-Michel (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) DALLERY Bernadette (CCVAI) SAPEY Eliane (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) LAVAL Benoït (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) VAGINAY Ludovic (CCVAI) FIZET Marie (CCVAI)

ABSENTS :
SIMON Guy (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :
CLEMENT Françoise (CCVAI) représentée par BRAY Christian (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) représenté par GUILLOT Lucien (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par MATHELIN Sandra (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) représentée par MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) représenté par GOFFOZ Alain (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :
MATHELIN Sandra (CCVAI)

OBJET : Attribution d'un fonds de concours au titre du "Fonds Vert" intercommunal à la commune de ST GEORGES DE BAROILLE pour le projet de rénovation du système de chauffage du secrétariat de la mairie et d'un logement communal

Date de transmission de l'acte: 20/10/2026
Date de reception de l'AR: 20/10/2026
042-244200614-DE2026_1510_04-DE
A G E D I

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment son article L. 5214-16 V (ou L. 5216-5 VI selon le statut de l'EPCI) encadrant le versement de fonds de concours entre un établissement public de coopération intercommunale et ses communes membres ;

VU la délibération n° DE2026_2506_09 du Conseil Communautaire en date du 25 avril 2026 portant modification du règlement d'attribution des fonds de concours aux communes « création d'une aide complémentaire en faveur des investissements verts » ;

VU la délibération du conseil municipal de SAINT GEORGES DE BAROILLE en date du 15 septembre 2026 sollicitant un accompagnement financier pour la rénovation du système de chauffage du secrétariat de la mairie et d'un logement communal

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune de SAINT GEORGES DE BAROILLE approuvant le projet, son plan de financement d'un montant de 7 357€ HT et sollicitant le fonds de concours d'un montant de 1 000€ ;

CONSIDÉRANT que l'opération présentée s'inscrit pleinement dans les objectifs de performance environnementale et de transition énergétique portés par l'intercommunalité ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

ARTICLE 1 : DECIDE l'octroi du fonds de concours « vert » d'un montant de 1 000€ à la commune de SAINT GEORGES DE BAROILLE

ARTICLE 2 : AUTORISE le président à signer tous les documents y afférents

ARTICLE 3 : DIT que les crédits sont inscrits au budget 2026

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 20/10/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
MATHELIN Sandra (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le : 20.10.26
et de la publication le : 20.10.26
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALS D'AIX et ISABLE LOIRE

Date de transmission de l'acte: 20/10/2026
Date de reception de l'AR: 20/10/2026
042-244200614-DE2026_1510_04-DE
AGEDI